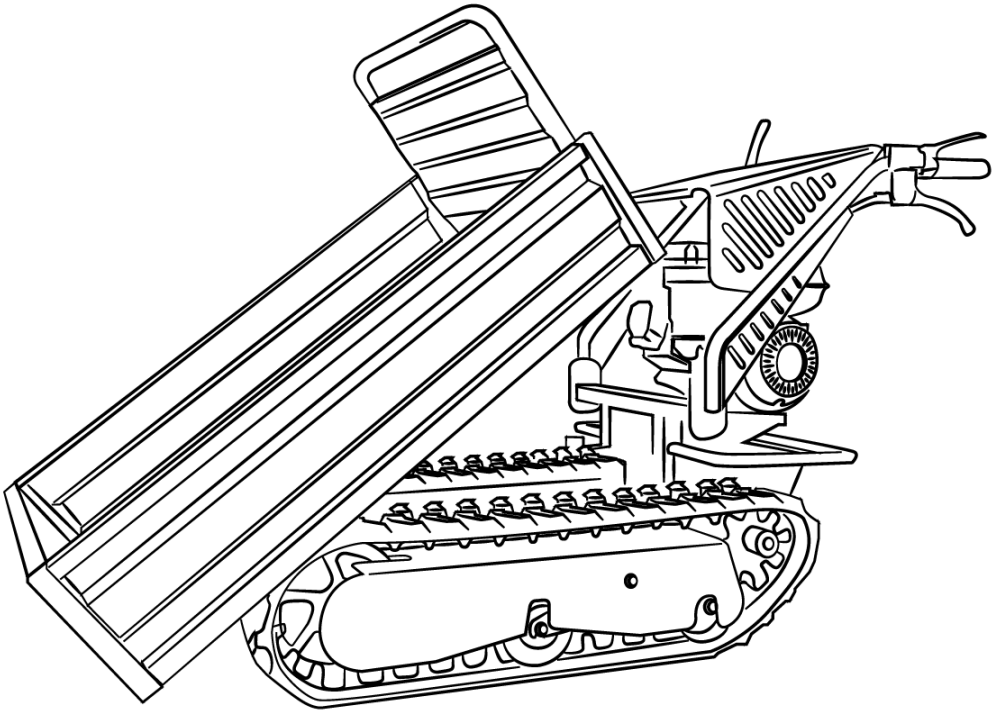


Manuel d'utilisation et d'entretien

RUBAG Tombereau sur chenilles
RUKI40







Ed. 0



MANUEL D'ENTRETIEN ET D'UTILISATION

Ce manuel doit toujours être facilement accessible pour que l'opérateur de la machine puisse le consulter immédiatement, et il doit être conservé pour toute la durée de la vie de la machine.

© 2006 – La reproduction et / ou divulgation totale ou partielle de ce document est interdite sous quelque forme sans le consentement écrit de la société de fabrication. L'édition du texte, les illustrations et les paginations ont été réalisées par « Cormidi S.R.L. » Les informations et données techniques ont été fournies, vérifiées et validées par le Bureau technique Cormidi. Les illustrations et les données techniques contenues dans ce manuel ne sont pas contraignantes : **le fabricant se réserve le droit d'effectuer des modifications éventuelles à son produit sans préavis.**



CORMIDI
leading innovation

CORMIDI srl

Via Seude Loc. Fonte

84069 Roccadaspide (SA)

☎ 0828 943689 Fax 0828 943963

💻 www.cormidi.com info@cormidi.com

INTRODUCTION

Cher client,

Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous remercier de votre confiance en nous pour avoir acheté un Mini-transporteur CORMIDI. Ce produit a été conçu et construit pour la longévité et à utiliser avec une fiabilité maximale.

*Il est, cependant, **absolument nécessaire** de lire attentivement ce manuel dans lequel la procédure pour une utilisation optimale de l'équipement est décrite : une mauvaise utilisation peut provoquer des dommages à soi-même et causer des blessures aux personnes et / ou à la santé.*

*Par conséquent, gardez toujours ce manuel à portée de main afin qu'il puisse être consulté à tout moment, avant, pendant, et après utilisation. Si la machine est revendue, ne pas oublier de le remettre au nouveau propriétaire puisque à l'intérieur il y a le **certificat de conformité CE**.*

Nous tenons à vous rappeler que les illustrations contenues dans le manuel correspondent pour l'essentiel au modèle de base et que nos modèles sont régulièrement améliorés et perfectionnés dans le but de permettre à nos clients de profiter le maximum d'avantages des innovations technologiques : pour cette raison les caractéristiques et les informations contenues dans le présent manuel peuvent avoir été variées récemment. Nous vous demandons de nous contacter au cas où vous devriez rencontrer des difficultés.

Rappelez-vous que pour des informations complémentaires, vous pouvez toujours contacter votre représentant commercial/vendeur, ou vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par courriel à info@cormidi.com. En cas de doute, il est préférable de demander plutôt que de procéder par vous-même.

Nous vous laissons à votre lecture du manuel et à l'appréciation de votre machine !

Cordialement,

Staff CORMIDI Srl

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. GARANTIE

Votre machine est garantie pendant 24 mois à compter de la date de sa livraison et comprend le remplacement de quelque chose en particulier qui est résulté comme, selon l'avis de notre bureau technique, affecté par des défauts de construction.

Tout défaut particulier qui n'a pas été causé par le fabricant, les pièces utilisées dans / sur les surfaces de terrain, et les pannes causées par l'incompétence ou la négligence, y compris ravitaillement en carburant, sont exclues de la garantie.

Le moteur, par contre, est couvert par le fabricant de sa propre garantie du moteur en fonction des conditions et des termes imprévus.

La garantie expire immédiatement si la machine est utilisée à des fins différentes de celles prévues par le fabricant, si elle est endommagée par l'utilisation d'accessoires non autorisés ou si elle est réparée avec des pièces inadaptées.

Avec la machine un certificat de garantie a été fourni qui décrit les normes qui régissent le service d'assistance sous garantie. Nous vous recommandons fortement de lire le **formulaire de garantie** pour bien comprendre les divers droits et responsabilités. Collaborez avec votre représentant des ventes au moment de remplir le formulaire et assurez-vous qu'il est correctement rempli, en ce que le texte et les autres formalités (envoi dans le délai, etc.) représentent la base juridique de la garantie sur la machine.

1.2. BUT DU MANUEL

Ce manuel a été élaboré par le fabricant et fait partie intégrante de la machine : il a été écrit en italien, la langue du fabricant.

L'information contenue au présent formulaire est adressée aux opérateurs spécialisés, équipés de connaissances et de compétences spécifiques dans le secteur d'utilisation. Le manuel définit les objectifs pour lesquels la machine a été conçue et construite.

Pour éviter toute fausse manœuvre ainsi que les risques d'accident, il est important de lire ce manuel en particulier avant la première utilisation pour se familiariser avec les principales commandes et leurs fonctions.

Une observation constante de l'information garantit la sécurité, l'économie d'utilisation, et une plus longue durée fonctionnelle de la machine.

Pour donner une importance plus élevée pour les sections du texte qui ne doivent pas être ignorées, elles ont été mises en évidence en gras et précédées par des symboles illustrés et définis ci-dessous ici :



LIRE ATTENTIVEMENT : invite à une lecture attentive et scrupuleuse du manuel avant d'effectuer les opérations décrites.



DANGER : indique des situations dangereuses imminentes qui peuvent provoquer des blessures graves ou la mort si les instructions ne sont pas suivies.

Sur la machine les dangers potentiels ont été indiqués par un autocollant caractérisé par une *bande rouge avec du texte blanc*.



AVERTISSEMENT : indique une situation potentiellement dangereuse qui peut provoquer des blessures graves ou la mort si les instructions ne sont pas suivies.

Sur la machine, les avertissements sont indiqués avec des autocollants caractérisés par une *bande orange avec du texte noir*.



ATTENTION : indique une situation potentiellement dangereuse qui peut provoquer des blessures ou des dommages à la machine si les instructions ne sont pas suivies.

Sur la machine les situations nécessitant la prudence sont indiquées par des autocollants caractérisés par une *bande jaune avec du texte noir*.



INTERDIT : interdictions qui doivent être respectées par toutes les personnes qui interagissent directement et / ou indirectement avec la machine afin que les risques puissent être limités.

1.3. DESCRIPTION DE LA MACHINE

Les machines de la série 35 sont des véhicules à chenilles à déchargement manuel qui sont compactes et équipées d'un corps, conçues et fabriquées pour l'usage exclusif du transport des matériaux inertes ou des produits agricoles.



LIRE ATTENTIVEMENT : déterminer le type de moteur qui a été installé dans votre ma-

chine avec précision, et lire son manuel afin de vous familiariser avec elle.

Pour satisfaire les différentes exigences du marché, la machine peut être équipée de moteurs qui ont une puissance similaire, mais qui ont différents noms de marque et caractéristiques.

1.4. INFORMATIONS SUR LA SECURITE



LIRE ATTENTIVEMENT : les informations contenues ici sont essentielles pour votre sécurité et celle de vos collègues !

Lors de la production de cette machine, toutes les mesures possibles ont été prises pour rendre votre travail plus sûr. La simple prudence, cependant, est essentielle : il n'y a pas de meilleure règle pour prévenir les accidents.



AVERTISSEMENT : la machine doit toujours être exploitée par un opérateur compétent et bien formé.

- ☞ Lisez attentivement les informations avant d'utiliser la machine ou avant d'effectuer l'entretien et / ou des réparations.
- ☞ Quelques minutes de votre temps consacré à la lecture de ce manuel vous permettront d'économiser du temps et des efforts par la suite.
- ☞ Lisez attentivement les avertissements et les informations écrites sur les signes sur la machine et remplacez immédiatement ceux manquants ou illisibles. **Respectez tous les règlements qui y sont contenus.**
- ☞ La machine a été faite exclusivement pour le transport de matériaux inertes. Toute autre utilisation est interdite.



INTERDIT : il est strictement interdit d'utiliser cette machine pour le transport de personnes et / ou des animaux.



INTERDIT : il est strictement interdit d'utiliser cette machine pour remorquer d'autres machines, des véhicules et / ou dispositifs, même temporairement ou en situation d'urgence.

- ☞ La machine constitue un instrument de travail : toujours respecter les réglementations nationales, en particulier celles relatives à la sécurité sur le lieu de travail.



REQUIS : toujours porter des vêtements de travail appropriés et surtout des chaussures de travail appropriées avec dili-

gence. Toujours utiliser des dispositifs de protection auditive.



AVERTISSEMENT : ne portez jamais des vêtements grands ou larges (écharpes, cravates) qui pourraient facilement se coincer dans les pièces mobiles.

- ☞ Il est toujours conseillé d'avoir une trousse de premiers soins à portée de main.
- ☞ Avant d'allumer le moteur, toujours être sûr qu'il n'y a pas de personnes, des animaux ou des choses qui pourraient être un obstacle dans la zone de travail.



DANGER : ne jamais utiliser la machine à l'intérieur des zones fermées parce que les gaz émis par les gaz d'échappement sont mortels.



REQUIS : effectuer l'élimination des huiles, des minéraux et des produits nocifs dans le respect de l'environnement et en conformité avec les normes en vigueur.

- ☞ Chaque intervention pour le nettoyage, le réglage et / ou l'entretien doit être effectuée dans de bonnes conditions environnementales et un éclairage adéquat, **et toujours avec le moteur éteint.**



DANGER : ne jamais faire le plein du véhicule lorsque le moteur est en marche ou chaud, à proximité de flammes ou en fumant. Toujours garder la machine nettoyée de lubrifiant et / ou des résidus combustibles.

- ☞ Prêtez une attention particulière à ne pas entrer en contact avec les parties surchauffées du moteur.



INTERDIT : il est strictement interdit d'enlever les dispositifs de protection et de sécurité avec lesquels la machine est équipée.

- ☞ Évitez de travailler dans des conditions physiques inappropriés ou lorsque vous êtes très fatigué : dans ces cas interrompez votre travail.



DANGER : tout en travaillant toujours être sûr que le terrain a la consistance requise et éviter de travailler sur le bord du talus, des fossés ou des ravins ou sur des terrains en pente excessivement raide ou inégale.

- ☞ Lors de ranger la machine prenez toutes les précautions pour que cela ne puisse pas être déplacée ou activée par des personnes incompetentes ou incapables.



ATTENTION : ne laissez jamais l'outil sans surveillance lorsque le moteur est en marche, pas même temporairement : lorsque vous quittez la zone, éteignez le moteur de la machine et mettez le frein de stationnement !



DANGER : ne jamais laisser les enfants jouer avec la machine, même si elle est éteinte !

1.5. IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DU FABRICANT

Les données identifiant la machine et le fabricant sont inscrites sur la plaque d'aluminium qui est fixée sur le châssis de la machine. Le numéro de châssis est estampillé sur la partie inférieure du châssis (voir fig. 1).

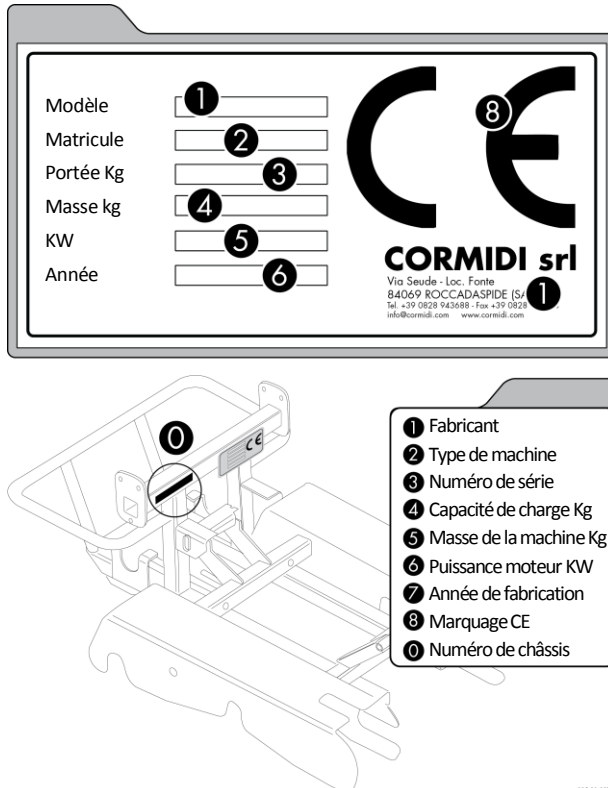


fig. 1 – Plaque d'identification (code C1094.14.00)

1.6. DISPOSITIFS DE SECURITE



INTERDIT : il est strictement interdit d'utiliser la machine avec ses dispositifs de sécurité et de protection enlevés, bloqués, ou de toute façon rendu non fonctionnels.



AVERTISSEMENT : avant de commencer le travail, vérifier l'état de fonctionnement des dispositifs de sécurité et substituer toutes les pièces usées et / ou cassées immédiatement.

1.7. ÉTIQUETTES DE SECURITE



LIRE ATTENTIVEMENT : pendant la phase de conception tout a été fait pour prévenir les risques éventuels : où il était techniquement impossible, on a fait recours à des pictogrammes spécifiques pour mettre en évidence les risques potentiels et imminents éventuels. Des étiquettes adhésives spécifiques ont été faites avec des signaux et des descriptions associées aux pictogrammes pour donner une plus grande importance aux dangers possibles, conformément aux normes UNI 9244-95 (E).



INTERDIT : il est strictement interdit d'enlever les autocollants et les plaques de sécurité dont la machine est équipée : substituer immédiatement ceux détériorés et / ou illisibles.

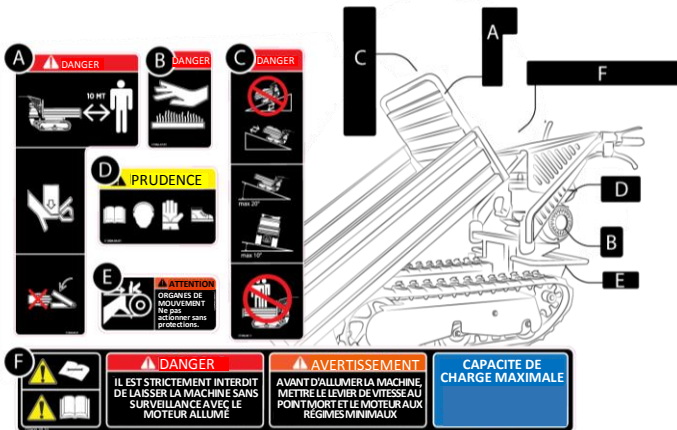


fig. 3 – Position de sécurité de l'étiquette

1.7.1. SURFACES CHAUDES

Incite à la prudence en ce qu' il y a un risque de brûlure en raison de la proximité de la surface chaude.



fig. 4 (code

1.7.2. ÉCRASEMENT

Étiquettes qui indiquent un risque potentiel d'écrasement qui peuvent causer des blessures très graves ou la mort.

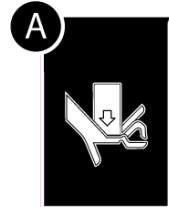


fig. 5 (code C1094.09.00)

1.7.3. COUPE

Étiquettes qui indiquent un risque potentiel de coupe qui pouvant causer des blessures très graves ou la mort.

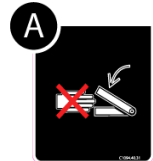


fig. 6 (code C1094.09.00)

1.7.4. PIÈCES MOBILES

Plaque d'identification indiquant un risque potentiel de blessure grave pour ceux qui exploitent la machine sans gardes sur les pièces mobiles



fig. 6-a (code C0900.36.01)

1.7.5. DISTANCE DE SECURITE

Étiquettes qui alertent à un grave danger de venir près et debout dans le champ d'action de la machine où il y a un risque imminent de danger pour soi.

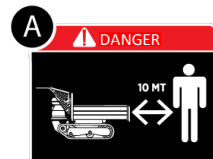


fig. 7 (code C1094.02.20)

1.7.6. PROCEDURE DE MISE EN GARDE

Cet adhésif qui incite à la prudence rappelle à adopter toutes les précautions anti-blessures, surtout en ce qui concerne l'utilisation des dispositifs de protection et de prévention individuelle. La signification des pictogrammes est la suivante :

- Lisez le manuel avant de mettre la machine en marche pour la première fois, chaque fois qu'un opérateur est changé, et en tout cas dans lequel le doute est soulevé quant à la façon dont la machine fonctionne ;
- Portez un casque qui protège l'ouïe ou un autre dispositif de ce type ;
- Portez des gants de protection du type prescrit ;
- Portez des chaussures de prévention contre les blessures du type prescrit.

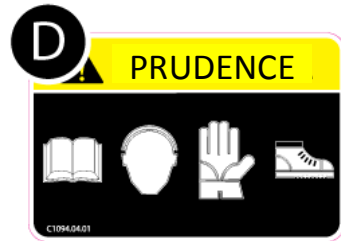


fig. 8 (code C1094.04.00)

1.7.7. PENTES MAXIMUM

Complètement éviter de travailler sur des terrains qui ont des pentes latitudinales de plus de 10° et des pentes longitudinales de plus de 20° pour éviter la possibilité de renversement avec de graves conséquences pour la sécurité de l'opérateur. Dans tous les cas, mais surtout dans le cas des pentes, il est important que le terrain soit solide et stable.

1.7.8. PROCEDURE POUR ABORDER LES PENTES

Signe qui indique de quelle façon on doit aborder les pentes de descente et de montée pour éviter des conséquences graves pour l'opérateur et pour la machine en ce qu'il est le danger potentiel de renversement.

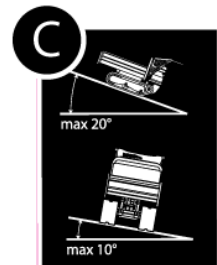


fig. 9 (code C1094.01.10)



fig. 9-a (code C1094.06.10)

1.7.9. NE PAS TRANSPORTER DES PERSONNES

Indiquant de n'absolument pas transporter des personnes pour éviter de graves conséquences pour l'utilisateur, la machine et les mêmes personnes car il y a un danger potentiel de basculement.



fig. 9-b
(code C0900.34.01)

1.7.10. CAPACITE DE CHARGE MAXIMALE

Plaque d'identification indiquant la charge transportable maximale du mini-transporteur. Vous devez vous conformer à la plaque puisqu'en dépassant la limite vous allez courir des risques potentiels tels que le basculement, la rupture et le mauvais fonctionnement de la machine.

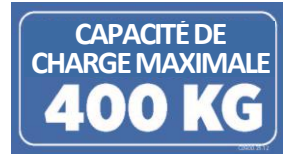


fig. 9-c
(code C0900.35.12)

1.7.11. AUTRES ÉTIQUETTES

L'étiquette sur le côté (fig. 12-a) indique qu'il est nécessaire de lire la documentation avant toute intervention, afin d'éviter des problèmes techniques (ex. Manuel attaché au moteur).



fig. 12-a (cod. C0900.16.59)

L'étiquette sur le côté (fig. 12 b) indique que vous devez lire le manuel du propriétaire avant d'utiliser les dispositifs à côté de cette étiquette, pour éviter les problèmes.



fig. 12-b (code C0900.07.90)

1.8. PENTES ADMISSIBLES

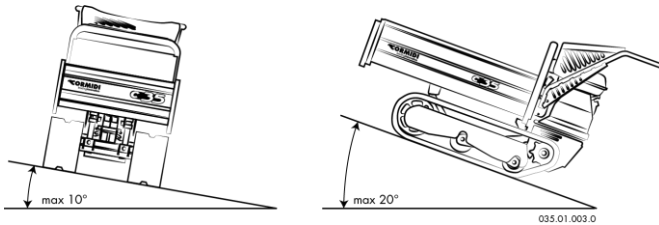


fig. 11 – Pentes maximales admissibles

Sur la figure 11, les valeurs maximales pour les pentes longitudinales et latitudinales du terrain sont représentées sur lesquelles il est possible de travailler. Ces conditions ne doivent jamais être dépassées pour éviter le risque de renversement.



DANGER : toujours éviter de travailler sur le terrain avec des pentes qui sont supérieures à celles prescrites pour éviter la possibilité de renversement avec des conséquences possibles graves pour la sécurité de l'opérateur.

Assurez-vous toujours que le terrain sur lequel vous travaillez ou vous déplacez soit solide et stable : éviter de vous déplacer sur du terrain trop mou et / ou boueux qui peut cacher des pièges et déséquilibrer la machine, ou sur le matériel en vrac qui s'est accumulé qui peut passer sous le poids de la machine.



REQUIS : l'opérateur a l'obligation d'évaluer si la machine est en mesure ou non de faire face à un chemin de charge donnée établi par l'opérateur lui-même.

1.1. DONNEES TECHNIQUES

CORMIDI	35	40
Modèle	Mini-transporteur mécanique	
Type	4,35	5,40
Masse [Kg]	193	195
Moteur	Essence	
Puissance [Kw] - (cv)	[2,9] - (4)	[3,6] - (4,8)
Vitesse max. [m/s] - (km/h)	0,6 (2,2) 1,1 (3,9)	0,6 (2,2) 1,1 (3,9)
Capacité de charge [Kg]	350	400
Démarrage	Tirer-Démarrer	
Accélérateur	Levier de commande manuelle	
Transmission	Mécanique	
Puissance acoustique en pondéré équivalent continu de niveau A	LpA= 100 dB(A)	
Puissance acoustique en pondéré équivalent continu de niveau A (assurée)	LwA= 101 dB(A)	
Niveau de vibration	m/s ² sur les Bras < 2,5 m/s ² Sur le corps: ≤ 1,1 m/s ²	

1.2. DIMENSIONS

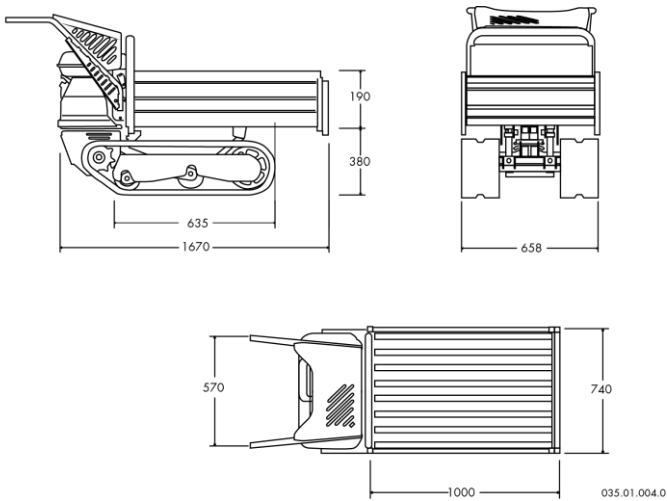
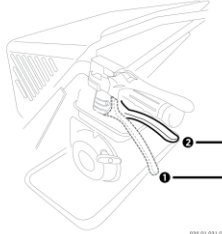


fig. 12 – Dimensions

LEVIERS DE COMMANDE

LEVIER DE CONDUITE (GAUCHE)



LEVIER ACTIVE
LE CIRCUIT DE GAUCHE S'ARRÊTE, LA MACHINE PIVOTE VERS LA GAUCHE.

LE LEVIER N'EST PAS TOURNE
LE CIRCUIT DE GAUCHE N'EST PAS VERROUILLÉ

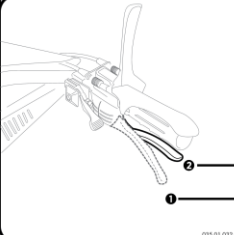
000.01.001.0

PERMETTRE DE TOURNER VERS LA GAUCHE



fig 13. Circuit gauche du levier de commande

LEVIER DE CONDUITE (DROITE)



LEVIER ACTIVE
LE CIRCUIT DE DROITE S'ARRÊTE, LA MACHINE PIVOTE VERS LA DROITE.

LE LEVIER N'EST PAS TOURNE
LE CIRCUIT DE DROITE N'EST PAS VERROUILLÉ

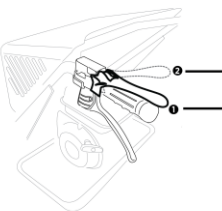
000.01.002.0

PERMETTRE DE TOURNER VERS LA DROITE



fig 14. Circuit gauche du levier de commande

LEVIER D'ARRÊT



LE LEVIER N'EST PAS TOURNE
LE MOTEUR EST SUCEPTIBLE DE NE PAS FONCTIONNER

LE LEVIER EST ACTIVE
LE MOTEUR PEUT FONCTIONNER

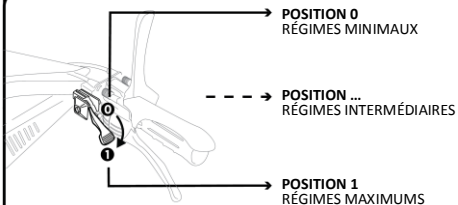
000.01.003.0

LE LEVIER RELACHE NE PERMET PAS LE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR



fig 15. Levier d'arrêt

ACCELERATEUR



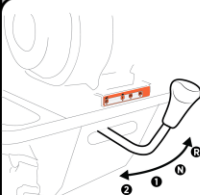
038.01.034.0

PERMETTRE LES VARIATIONS DU RÉGIME DE ROTATION DU MOTEUR POUR OBTENIR LA PUISSANCE REQUISE.



Fig. 16. Levier de commande de l'accélérateur

LEVIER DE VITESSE



038.01.035.0

R
ARRIÈRE

N
NEUTRE

I
PREMIÈRE VITESSE

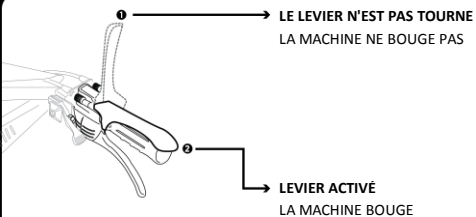
II
DEUXIÈME VITESSE

SÉLECTEUR DE VITESSE (I, II, N, R)



Fig. 17. Levier de commande de vitesse

LEVIER D'EMBRAYAGE



038.01.036.0

1 → LE LEVIER N'EST PAS TOURNÉ
LA MACHINE NE BOUGE PAS

2 → LEVIER ACTIVÉ
LA MACHINE BOUGE

LE LEVIER RELÂCHÉ ACTIONNE LA ROTATION DES CIRCUITS

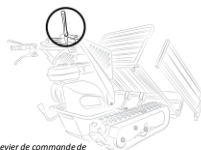


Fig. 18. Levier de commande de l'embrayage

2. INSTRUCTIONS D'UTILISATION

2.1. PREMIERE UTILISATION



LIRE ATTENTIVEMENT : avant d'utiliser la machine, vous devez lire toutes les instructions de ce manuel et le Manuel d'utilisation et d'entretien du moteur installé sur votre machine scrupuleusement. En outre, toujours le tenir attaché à la machine.

La machine est normalement livrée entièrement assemblée et prêt à être utilisée avec un réservoir de carburant vide.

Remplir le réservoir de carburant, ouvrir le robinet de carburant et suivre la procédure de démarrage décrite dans le paragraphe approprié.

2.2. PERIODE DE RODAGE

La technologie utilisée lors de la construction de votre machine ne nécessite pas une période de rodage. Cependant, au cours de la première période d'utilisation, il est nécessaire d'utiliser ces précautions :

☞ Pendant les 50 premières heures, évitez d'utiliser le moteur à plus de 70% de la puissance totale.



LIRE ATTENTIVEMENT : lisez le manuel de l'utilisateur et le manuel d'entretien pour le moteur installé dans votre machine et suivez attentivement les instructions prescrites pour sa propre période de rodage.

☞ Au cours de la première période d'utilisation, les chenilles subissent un ajustement, pour lesquelles il est nécessaire, après les 50 premières heures de fonctionnement, d'effectuer la régulation de la tension des chenilles.

2.3. DEMARRAGE DU MOTEUR

Chaque fois que vous souhaitez démarrer le moteur, toujours vérifier et respecter les indications suivantes scrupuleusement :

- Toujours démarrer le moteur à l'extérieur et être certain qu'il n'y a pas d'autres personnes dans le voisinage de la machine et / ou d'autres obstacles.

- Vérifier qu'il y a du carburant dans le réservoir et, si nécessaire, en ajouter.



AVERTISSEMENT : avant de démarrer le moteur, assurez-vous que vous avez la transmission au point mort, le levier en haut à droite complètement relâché (voir fig.16-17) pour éviter tout mouvement éventuel de la machine qui pourrait présenter des problèmes de sécurité pour l'opérateur. Ne pas effectuer des virages serrés avec le moteur à haut régime, en particulier en deuxième vitesse, danger de rupture de transmission.

- Suivez la procédure spécifique prescrite par le constructeur du moteur indiquée dans les instructions jointes.

Lorsque le moteur est chaud, éviter d'insérer le démarreur.

2.4. RAVITAILLEMENT



DANGER : le ravitaillement en carburant doit toujours être fait avec le moteur éteint ! Ne pas fumer pendant le ravitaillement ou lors de la manutention de carburant pour éviter les risques d'incendie !

Le ravitaillement en carburant et / ou le mouvement du carburant à partir d'un récipient à un autre doit toujours être fait à l'extérieur, à l'abri des incendies ou d'autres sources de chaleur. Toujours vérifier que le type de carburant soit correcte, spécifié pour le moteur de votre machine.

- Placez la machine sur une surface propre.
- Dévissez le bouchon lentement.
- Versez le carburant dans le réservoir lentement.
- Vissez le bouchon à nouveau étroitement.
- Séchez immédiatement les déversements de carburant.



AVERTISSEMENT : démarrez le moteur seulement après être certain qu'il n'y a pas de traces de carburant qui ont accidentellement déversées à l'extérieur !



AVERTISSEMENT: la conservation du carburant doit toujours être fait dans le respect des lois spécifiques, dans des endroits appropriés, loin des sources de chaleur, et avec des récipients propres, bien fermés et appropriés !



REQUIS : éviter la dispersion de carburant et / ou des réservoirs de carburant dans l'environnement. Effectuer l'élimination conformément aux lois en vigueur et dans le respect de l'environnement.

2.5. CONDUIRE LA MACHINE



AVERTISSEMENT : si possible, essayez d'éviter de voyager sur un terrain rocheux ou de glace, sur des rails et des sections de chemin de fer, car ils peuvent endommager les chenilles et réduire leur longévité. Aussi éviter le passage sur le matériel qui pourrait endommager les chenilles, comme des objets pointus, des morceaux de métal, etc., qui pourraient se coincer dans les chenilles et provoquer une rupture.



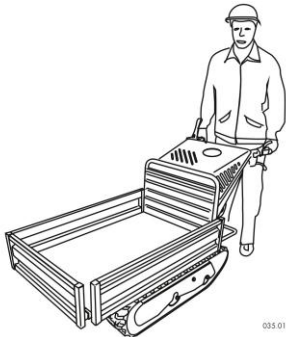
DANGER : toujours éviter de surcharger la machine au-dessus des limites prescrites: pendant le mouvement, une surcharge pourrait créer des variations structurelles qui ne sont pas prévues et pourrait provoquer le renversement de la machine avec des conséquences graves pour la sécurité.

Au démarrage, régler le nombre de tours du moteur au niveau souhaité en actionnant le levier d'accélérateur, en fonction de la puissance nécessaire (quand la machine est chargée, il faut amener le levier au-dessus de la machine entre le minimum et le maximum).

Dans certaines conditions, en particulier lorsque la machine est chargée ou en montée, une perte de puissance du moteur peut se produire en raison d'une surcharge du moteur ; cela peut aussi l'amener à s'arrêter.

2.5.1. POSITION DE CONDUITE

Votre machine est entraînée manuellement et sa vitesse et la stabilité sont actionnées avec les pieds.



035.01.011.0

fig. 28 – Position de conduite

Lorsque la machine est en marche, toujours saisir la poignée fermement.

Ne lâchez jamais les poignées.



DANGER : lorsque la machine est en marche, l'opérateur doit toujours maintenir la position de conduite prescrite et doit éviter de laisser l'avant de la machine sans chauffeur.

Ne jamais aller trop vite lorsque l'on travaille plutôt procéder à une vitesse ajustée à votre vitesse de marche, de cette façon vous maintenez un contrôle sécuritaire sur les commandes.

2.5.2. MARCHE AVANT

Pour permettre à la machine d'avancer, il faut activer les deux leviers de commande simultanément en appuyant.

Évitez d'aborder des pentes de descente en marche avant, reportez-vous au paragraphe « *Voyager en pente* ».

2.5.3. MARCHE ARRIERE

Pour permettre à la machine d'être de retour en marche arrière abaisser les deux leviers rouges.

Évitez d'aborder des montées en marche arrière, en particulier avec une machine chargée, plutôt suivre la procédure décrite dans le paragraphe « *Voyager en pente* ».



DANGER : alors qu'en la marche arrière, vérifiez toujours qu'il n'y a pas d'obstacles et / ou de personnes à proximité.

2.5.4. VOYAGER EN PENTE

Quand on aborde les segments en pente, en particulier lorsque la machine est chargée, il faut utiliser cette technique particulière :

- ☞ Toujours aborder les pentes de montées en marche avant ;
- ☞ Toujours aborder les pentes de descente en marche arrière.

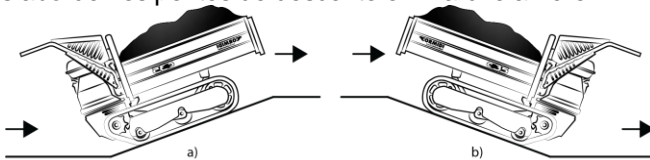


fig. 29 – a) en montée ; b) en descente



DANGER : complètement éviter de travailler sur des terrains qui ont pentes latérales de plus de 10° et des pentes longitudinales de plus de 20° pour éviter la possibilité de renversement avec des conséquences graves pour la sécurité de l'opérateur.

Sur un terrain de haute pente il est nécessaire de travailler avec un grand régime du moteur (comme la pente) en minimisant l'ouverture des leviers de commande (voir p.14) ; autrement il pourrait se vérifier des problèmes de cavitation et de manque de l'effet « frein moteur » : si la machine augmente la vitesse « seule », relâchez les leviers de commande.

2.5.5. VITESSE RAPIDE

L'utilisation de la vitesse rapide permet d'augmenter la vitesse de transport de la machine, au détriment du couple et de la puissance de démarrage ou d'aborder les pentes et les manœuvres, en particulier lorsque la machine est chargée.

Il est nécessaire de limiter l'utilisation la vitesse rapide que pour se déplacer sur sol plan et pas inégal, sans obstacles.

2.5.6. ARRÊT DU MOUVEMENT

Pour arrêter le mouvement relâchez lentement le levier rouge situé sur la droite.

Ne pas relâcher le levier rouge vers la droite avec le moteur à plein régime, danger d'un freinage brusque.

2.5.7. MOUVEMENT EN COURBE

Pour permettre à la machine d'effectuer les courbes actionner le levier sur le côté vers lequel il a l'intention de tourner :

- Pour tourner à droite actionner le guide de droite ;
- Pour tourner à gauche, déplacez le levier vers le guide gauche.

Le braquage est déterminé par le ralentissement de la vitesse d'une chenille à une autre. Par conséquent, la vitesse et le degré d'angle de braquage sont proportionnels à l'intensité de la pression avec laquelle on agit sur chaque levier.



INTERDIT : il est strictement interdit de dépasser les limites de portage indiquées dans le tableau à la page 9.

2.6. TRANSPORT DE CHARGE

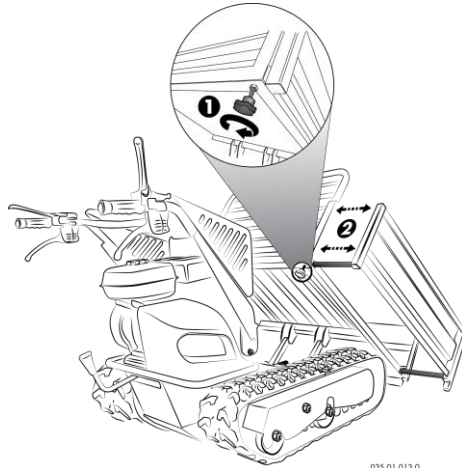


fig. 33 - ouverture latérale

- Desserrer le bouton « ❶ » ;
- Tirer sur le côté « ❷ » (MAX 150 mm / 5,9 po.)
- Serrer le bouton « ❶ »
- Répéter cette étape de l'autre côté ;
- Répéter cette étape sur le front ;
- Assurez-vous que le côté peut être verrouillé et vous avez la charge de sorte qu'elle ne puisse pas tomber.



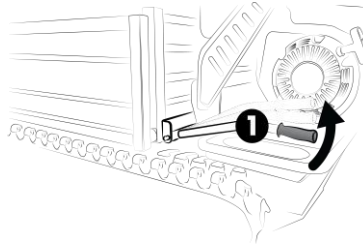
AVERTISSEMENT - Assurez-vous de sécuriser la charge sur la benne, sinon le véhicule peut se renverser et être instable lors de la conduite. La boîte ne convient pas pour le transport de matériau inerte.



INTERDIT : il est absolument interdit de marcher avec la charge sur une pente !

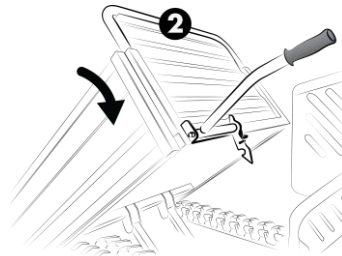
2.7. DECHARGEMENT DU MATERIAU

La machine est équipée d'un dispositif de déversement mécanique pour le corps qui permet le déchargement du matériau.



035.01.019.0

fig. 34 – Fermeture de benne



035.01.020.0

fig. 35 – Basculement du lit

2.7.1. DECHARGEMENT DU CORPS



AVERTISSEMENT - Avant le déchargement, être certain que le terrain soit plat, solide et compact. Effectuer la manœuvre de déversement lentement et uniformément. Ne pas aller de l'avant avec la machine pendant la phase de déversement.

Pour effectuer la manœuvre de déversement :

- Placez-vous sur une surface ou un terrain à niveau, solide et compacte ;
- Retirez la paroi avant (voir fig. 33) en dévissant le bouton ;

- Tirez sur le levier « ❶ » pour provoquer le renversement de la boîte et le déchargement manuel du matériau ;
- Appuyez sur le corps en appliquant une pression manuelle au point « ❷ » jusqu'à amener le système de verrouillage à sa place ;



MISE EN GARDE : pendant le déchargement, si le corps heurte contre un obstacle, éviter de déplacer la machine vers l'avant: cela pourrait endommager les points de connexion du corps !

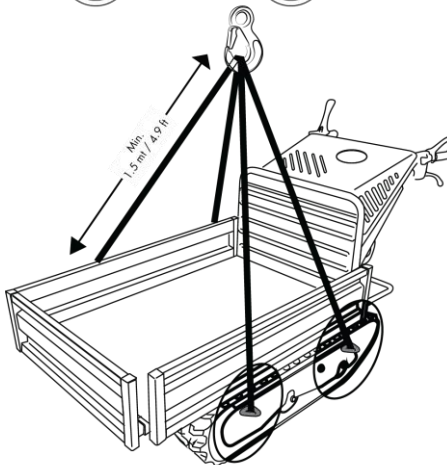


INTERDIT : il est strictement interdit de voyager si le corps ne se trouve pas dans sa position de repos.

2.8. TRANSPORT

Si la machine doit être transportée, il faut procéder correctement pour éviter les dangers pour les personnes et / ou à la machine. Compte tenu du poids de la machine, il est impossible de la déplacer manuellement. Ainsi, il est nécessaire d'utiliser des moyens appropriés de levage pour la charger sur un moyen de transport.

Exigences minimales des sangles de levage :



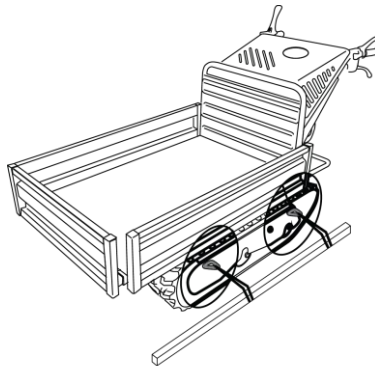
035.01.014.0

fig. 36 – Points d'ancrage pour soulever la machine

Pour mener à bien cette opération dans les conditions les plus sûres pos-

sibles, procéder comme suit :

- Videz le réservoir de carburant et fermez le bouchon ;
- Fixez les crochets de levage exclusivement aux points d'ancrage qui ont été prescrits par le fabricant ;
- Fixez fermement à la surface des moyens de transport en tirant fermement, et toujours relier les points indiqués dans la figure.



035.01.015.0

fig. 37 – Points d'ancrage pour le transport



AVERTISSEMENT : utiliser 4 bandes de longueur et d'une capacité de levage égal. Caractéristiques requises pour chaque bande : capacité de levage de 200 kg, longueur minimale de 1,5 m/4,92 pieds avec sa sécurité de cricket.



AVERTISSEMENT : pendant le transport, toujours positionner la machine à niveau pour éviter le déversement d'huile ou d'autres liquides.



AVERTISSEMENT : soulever la machine en l'accrochant exclusivement aux crochets prédisposés pour cela: l'ancrage de la machine dans d'autres points peut provoquer une rupture avec la chute consécutive de la machine et peut causer des dommages graves à des personnes.

2.9. STOCKAGE

Chaque fois que la machine doit rester inactive pendant plusieurs mois, il est nécessaire de fournir un garage correct afin que la machine soit en parfait

état de fonctionnement quand elle est utilisée à nouveau.

Effectuer le stockage en suivant toutes ces instructions :

- Effectuer toutes les réparations nécessaires
- Vider le réservoir de carburant complètement
- Procéder à un nettoyage soigneux et enlever tout le ciment, la boue, et / ou des résidus organiques soigneusement ;
- Procéder à toutes les opérations concernant le moteur qui sont décrites dans son propre manuel ;
- Effectuer un graissage de tous les points énumérés dans le chapitre spécifique ;
- Placer la machine d'une manière telle qu'elle est à l'abri des agents atmosphériques dans des conditions stables et sur une surface plane ;

Lorsque la machine est mise en service, vous devez à nouveau effectuer le graissage dans tous les points spécifiés par le chapitre relatif. Procéder à toutes les opérations concernant le moteur qui sont décrites dans le manuel et vérifier le niveau d'huile et, si nécessaire, l'ajouter.

3. ENTRETIEN



DANGER : toujours effectuer toutes les opérations d'entretien avec le moteur et avec le commutateur d'allumage en position « 0 ».

Un bon entretien est nécessaire et est le secret pour obtenir des coûts de fonctionnement faibles, pour l'allongement de la durée de vie de votre machine, et toujours la maintenir à son plus haut rendement.

Au-delà des opérations normales d'entretien sur les pièces mécaniques et hydrauliques, il est une bonne règle d'effectuer un lavage périodique de la machine et de procéder à un nettoyage soigneux pour enlever tous les résidus de ciment et / ou de boue qui ont été déposés. Après chaque lavage, il est nécessaire de graisser toutes les pièces qui sont soumises à la friction, comme indiqué dans le paragraphe « Graissage ».

3.1. INTERVALLES D'ENTRETIEN

Pour maintenir le plus haut niveau d'efficacité, il est nécessaire que l'entretien soit effectué à intervalles réguliers programmés.

Dans le tableau suivant est listé un résumé des opérations d'entretien qui doivent être effectuées périodiquement.

() Table d'entretien et de réglage

TOUTES LES 8 HEURES 

NETTOYAGE	MACHINE
GRAISSAGE	LEVIERS À BASCULE
VÉRIFIER (1)	HUILE MOTEUR

TOUTES LES 50 HEURES 

RÉGLAGE	CIRCUITS
NETTOYAGE (1) (2)	FILTRES À AIR

voir entretien du moteur utilisation manuelle

REPLACEMENT (1) HUILE MOTEUR

(1) vérifier, pour le moteur, à l'aide du manuel joint
(1) dans les zones poussiéreuses vous devez accroître la fréquence

3.2. MOTEUR .

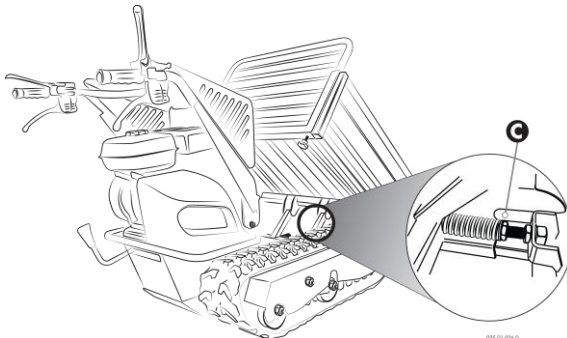


REQUIS : lors du changement de l'huile de moteur, utilisez toujours un aspirateur approprié pour éliminer l'huile usagée. Éviter la dispersion de l'huile et des filtres dans l'environnement et mener à bien leur disposition dans le respect de l'environnement et la réglementation en vigueur.

3.3. CHENILLES

Ajustement

Toutes les 200 heures Ajustez la tension des chenilles.



935.01.026.0

fig. 38 - Réglage de la tension des chenilles

La tension correcte des chenilles est importante afin de garantir leur longévité et pour votre propre sécurité : pour la vérifier, appliquez une pression de 2 kg sur la chenille et vérifiez que la flèche est à environ 30mm.

Pour effectuer le réglage de la tension des chenilles de manière correcte :

- • Ajustez la tension en agissant sur l'écrou « C » ;
- • Vérifiez que la flèche est 30mm ;
- • Répétez les mêmes étapes pour l'autre chenille.

Le ressort de précontrainte doit être compris entre 80-85 mm.

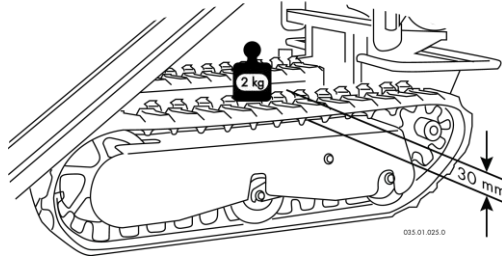


fig. 39 - Vérifier la tension de la chenille

Remplacement



DANGER: Ne jamais travailler avec la machine posée sur une chenille ou suspendue, placez-la plutôt toujours sur des chevalets appropriés qui peuvent maintenir le poids de la machine avant de commencer le travail.

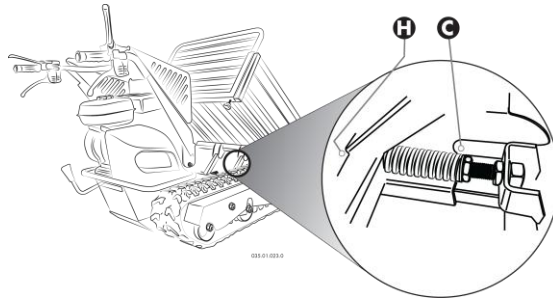


fig. 41 - Remplacement de la chenille

Pour le remplacement des chenilles, procédez comme suit :

- Soulever le côté de la machine sur lequel vous souhaitez travailler à l'aide de vérins hydrauliques ou d'une grue ;
 - Positionner la machine sur des tréteaux appropriés, et vérifiez qu'elle est stable ;
 - Utiliser deux clés, dévisser complètement l'écrou « C » et l'écrou « H » complètement vissé, dans cette manœuvre visser simultanément la chenille de droite et la chenille de gauche afin d'avancer le châssis uniformément
 - Retirer la chenille « E » à partir de l'avant ;
 - Monter la nouvelle chenille en la faisant tenir dans les dents de la roue d'entraînement « F » ;
Soyez adapter la face de la roue libre sur la chenille « G » ;
 - Ajuster la tension en agissant sur l'écrou « C » (voir fig.39)
 - Vérifier que la flèche est 30mm (voir fig.40)
- Après l'ajustement, bloquer l'écrou « C » ;

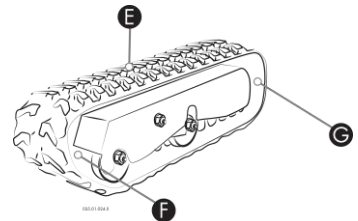
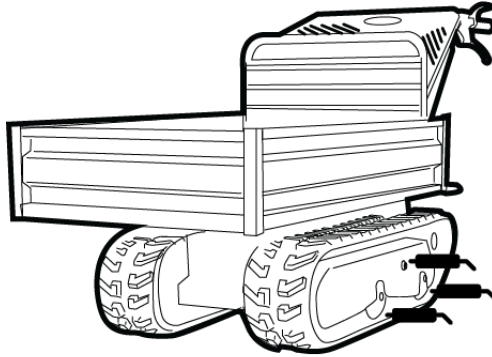


fig. 42 – Montage chenille

3.4. GRAISSAGE

Toutes les 8 heures

Appliquer la graisse dans tous les points prescrits.



035.01.018.0

fig. 41 – Points de graissage

Appliquer la graisse dans tous les points de graissage prescrits, en utilisant une graisse appropriée.



DANGER : si la machine fonctionne dans les zones marines nettoyer et graisser soigneusement dans tous ses points toutes les 8 heures.

3.5. LUBRIFIANTS RECOMMANDES

	<i>Type</i>	<i>Quantité</i>
Huile de moteur	Voir le manuel de l'utilisateur et d'entretien du moteur	
Graisse	MR Filante	

4. DÉPANNAGE

Défaut	Causes possibles	Solution
La machine se déplace en descente	Échec de la transmission (courroie/poulie).	Apporter le mini-transporteur dans un atelier mécanique avec des compétences spécifiques
	La tension des chenilles est incorrecte.	Restaurer à la tension correcte
	Chenilles cassées ou endommagées.	Remplacez les chenilles
Bruit excessif des chenilles pendant le mouvement	Échec roulement ou rouleaux.	Apporter le mini-transporteur dans un atelier mécanique avec des compétences spécifiques
	Mauvais graissage des rouleaux	Graisser les parties prenantes
	Rouleaux ou roulements à billes cassés	Apporter le mini-transporteur dans un atelier mécanique avec des compétences spécifiques

Défaut	Causes possibles	Solution
Bruit excessif pendant la rotation du canon.	Pas assez de graisse.	Graisser
	Claquage dans les roulements	Faire réparer la machine par un mécanicien
L'accélérateur ne répond pas.	Le câble d'accélérateur est cassé.	Remplacez le câble auprès d'un mécanicien.
Le moteur ne fonctionne pas correctement ou fait une quantité excessive de bruit.	Diverses causes.	Faire contrôler le moteur par un mécanicien qui possède une expertise dans ce domaine.
Le moteur ne développe pas la puissance.	Le filtre à air est obstrué	Remplacez le filtre à air
	Diverses causes.	Faire contrôler le moteur par un mécanicien qui possède une expertise dans ce domaine.
Le moteur ne démarre pas.	Pas assez de carburant	Ravitailler en carburant la machine

7. SOMMAIRE

- Introduction..... II
1. General Information**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.1. Warranty**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.2. Goal of the Manual**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.3. Machine Description**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.4. Safety Information**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.5. Machine and Manufacturer Identification**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.6. Safety Devices**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7. Safety Tags**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.1. Hot Surfaces**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.2. Crushing**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.3. Cutting**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.4. moving parts**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.5. Safety Distance**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.6. Procedure for Caution**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.7. Maximum Slopes**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.8. Procedure for Addressing Slopes**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.9. Do not transport people**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.10. Maximum load capacity**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.7.11. Other Tags**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.8. Admissible Slopes**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 1.1. Technical Data 13
 - 1.2. Dimensions 13
 2. Instructions for Use**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.1. First Use **Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.2. Breaking-in Period**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.3. Motor Start-up**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.4. Refueling**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5. driving the Machine**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5.1. Driving Position**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5.2. Forward Gear**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5.3. Reverse Gear**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5.4. Travelling on Slopes**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5.5. Fast Gear**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5.6. Stopping Movement**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.5.7. Movement In Curves**Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.6. TRANSPORT LOAD**Errore. Il segnalibro non è definito.**

- 2.7. Unloading Material **Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 2.7.1. Unloading the Body **Errore. Il segnalibro non è definito.**
- 2.8. Transport **Errore. Il segnalibro non è definito.**
- 2.9. Storage.. **Errore. Il segnalibro non è definito.**
- 3. Maintenance **Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 3.1. Maintenance Intervals **Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 3.2. Motor..... 26
 - 3.3. Tracks... **Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 3.4. Greasing **Errore. Il segnalibro non è definito.**
 - 3.5. Recommended Lubricants **Errore. Il segnalibro non è definito.**
- 4. Troubleshooting **Errore. Il segnalibro non è definito.**
- 7. Summary **Errore. Il segnalibro non è definito.**

CORMIDI leading innovation		CORMIDI S.R.L. VIA FONTE 342 84049 - ROCCADASPIDE - SALERNO TEL: +39 0826.943656 - FAX: +39 0826.943963	
<u>DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ</u> <u>EC DECLARATION OF CONFORMITY</u>			
Il sottoscritto, detentore della documentazione tecnica, dichiara che la sottoindicata macchina è stata progettata e costruita in conformità alle seguenti Direttive Europee, come emendate, alle norme armonizzate citate e ai decreti e regolamenti che le traspongono nelle leggi nazionali:			
The undersigned, holder of the technical documentation, declares that the machine described below has been designed and manufactured in compliance with the following European Directives, as amended, the European standards and the regulations transposing them into national laws:			
1. 2004/42/CE "SICUREZZA DELLE MACCHINE/SAFETY OF MACHINERY"			
1.1 NORME EUROPEE ARMONIZZATE NEL CUI RISPETTO LA CONFORMITÀ È DICHIARATA: EUROPEAN HARMONISED STANDARDS UNDER WHICH CONFORMITY IS DECLARED:			
EN 474-1:2004 + X	EN 474-3:2004 + X	EN ISO 9471:2008	EN ISO 97:2008 X
A1:2007	A1:2007		
1.2 PRINCIPALI COMPONENTI DI SICUREZZA MONTATI E FORNITI CON LA MACCHINA MAIN SAFETY COMPONENTS INSTALLED AND SUPPLIED WITH THE MACHINE			
1.2.1 VARIANTE PER LA MOVIMENTAZIONE DI CARICHI SOGGETTI A FORTE IMPATTO OBJECT HANDLING APPLICATION KIT (EN 147-4-S PUNTI 4.1.7.5 - 4.1.7.6 - 4.1.7.7 - 4.1.7.8 - 4.1.7.9 - 4.1.7.10 - 4.1.7.11 - 4.1.7.12 - 4.1.7.13 - 4.1.7.14 - 4.1.7.15 - 4.1.7.16 - 4.1.7.17 - 4.1.7.18 - 4.1.7.19 - 4.1.7.20 - 4.1.7.21 - 4.1.7.22 - 4.1.7.23 - 4.1.7.24 - 4.1.7.25 - 4.1.7.26 - 4.1.7.27 - 4.1.7.28 - 4.1.7.29 - 4.1.7.30 - 4.1.7.31 - 4.1.7.32 - 4.1.7.33 - 4.1.7.34 - 4.1.7.35 - 4.1.7.36 - 4.1.7.37 - 4.1.7.38 - 4.1.7.39 - 4.1.7.40 - 4.1.7.41 - 4.1.7.42 - 4.1.7.43 - 4.1.7.44 - 4.1.7.45 - 4.1.7.46 - 4.1.7.47 - 4.1.7.48 - 4.1.7.49 - 4.1.7.50 - 4.1.7.51 - 4.1.7.52 - 4.1.7.53 - 4.1.7.54 - 4.1.7.55 - 4.1.7.56 - 4.1.7.57 - 4.1.7.58 - 4.1.7.59 - 4.1.7.60 - 4.1.7.61 - 4.1.7.62 - 4.1.7.63 - 4.1.7.64 - 4.1.7.65 - 4.1.7.66 - 4.1.7.67 - 4.1.7.68 - 4.1.7.69 - 4.1.7.70 - 4.1.7.71 - 4.1.7.72 - 4.1.7.73 - 4.1.7.74 - 4.1.7.75 - 4.1.7.76 - 4.1.7.77 - 4.1.7.78 - 4.1.7.79 - 4.1.7.80 - 4.1.7.81 - 4.1.7.82 - 4.1.7.83 - 4.1.7.84 - 4.1.7.85 - 4.1.7.86 - 4.1.7.87 - 4.1.7.88 - 4.1.7.89 - 4.1.7.90 - 4.1.7.91 - 4.1.7.92 - 4.1.7.93 - 4.1.7.94 - 4.1.7.95 - 4.1.7.96 - 4.1.7.97 - 4.1.7.98 - 4.1.7.99 - 4.1.7.100 - 4.1.7.101 - 4.1.7.102 - 4.1.7.103 - 4.1.7.104 - 4.1.7.105 - 4.1.7.106 - 4.1.7.107 - 4.1.7.108 - 4.1.7.109 - 4.1.7.110 - 4.1.7.111 - 4.1.7.112 - 4.1.7.113 - 4.1.7.114 - 4.1.7.115 - 4.1.7.116 - 4.1.7.117 - 4.1.7.118 - 4.1.7.119 - 4.1.7.120 - 4.1.7.121 - 4.1.7.122 - 4.1.7.123 - 4.1.7.124 - 4.1.7.125 - 4.1.7.126 - 4.1.7.127 - 4.1.7.128 - 4.1.7.129 - 4.1.7.130 - 4.1.7.131 - 4.1.7.132 - 4.1.7.133 - 4.1.7.134 - 4.1.7.135 - 4.1.7.136 - 4.1.7.137 - 4.1.7.138 - 4.1.7.139 - 4.1.7.140 - 4.1.7.141 - 4.1.7.142 - 4.1.7.143 - 4.1.7.144 - 4.1.7.145 - 4.1.7.146 - 4.1.7.147 - 4.1.7.148 - 4.1.7.149 - 4.1.7.150 - 4.1.7.151 - 4.1.7.152 - 4.1.7.153 - 4.1.7.154 - 4.1.7.155 - 4.1.7.156 - 4.1.7.157 - 4.1.7.158 - 4.1.7.159 - 4.1.7.160 - 4.1.7.161 - 4.1.7.162 - 4.1.7.163 - 4.1.7.164 - 4.1.7.165 - 4.1.7.166 - 4.1.7.167 - 4.1.7.168 - 4.1.7.169 - 4.1.7.170 - 4.1.7.171 - 4.1.7.172 - 4.1.7.173 - 4.1.7.174 - 4.1.7.175 - 4.1.7.176 - 4.1.7.177 - 4.1.7.178 - 4.1.7.179 - 4.1.7.180 - 4.1.7.181 - 4.1.7.182 - 4.1.7.183 - 4.1.7.184 - 4.1.7.185 - 4.1.7.186 - 4.1.7.187 - 4.1.7.188 - 4.1.7.189 - 4.1.7.190 - 4.1.7.191 - 4.1.7.192 - 4.1.7.193 - 4.1.7.194 - 4.1.7.195 - 4.1.7.196 - 4.1.7.197 - 4.1.7.198 - 4.1.7.199 - 4.1.7.200 - 4.1.7.201 - 4.1.7.202 - 4.1.7.203 - 4.1.7.204 - 4.1.7.205 - 4.1.7.206 - 4.1.7.207 - 4.1.7.208 - 4.1.7.209 - 4.1.7.210 - 4.1.7.211 - 4.1.7.212 - 4.1.7.213 - 4.1.7.214 - 4.1.7.215 - 4.1.7.216 - 4.1.7.217 - 4.1.7.218 - 4.1.7.219 - 4.1.7.220 - 4.1.7.221 - 4.1.7.222 - 4.1.7.223 - 4.1.7.224 - 4.1.7.225 - 4.1.7.226 - 4.1.7.227 - 4.1.7.228 - 4.1.7.229 - 4.1.7.230 - 4.1.7.231 - 4.1.7.232 - 4.1.7.233 - 4.1.7.234 - 4.1.7.235 - 4.1.7.236 - 4.1.7.237 - 4.1.7.238 - 4.1.7.239 - 4.1.7.240 - 4.1.7.241 - 4.1.7.242 - 4.1.7.243 - 4.1.7.244 - 4.1.7.245 - 4.1.7.246 - 4.1.7.247 - 4.1.7.248 - 4.1.7.249 - 4.1.7.250 - 4.1.7.251 - 4.1.7.252 - 4.1.7.253 - 4.1.7.254 - 4.1.7.255 - 4.1.7.256 - 4.1.7.257 - 4.1.7.258 - 4.1.7.259 - 4.1.7.260 - 4.1.7.261 - 4.1.7.262 - 4.1.7.263 - 4.1.7.264 - 4.1.7.265 - 4.1.7.266 - 4.1.7.267 - 4.1.7.268 - 4.1.7.269 - 4.1.7.270 - 4.1.7.271 - 4.1.7.272 - 4.1.7.273 - 4.1.7.274 - 4.1.7.275 - 4.1.7.276 - 4.1.7.277 - 4.1.7.278 - 4.1.7.279 - 4.1.7.280 - 4.1.7.281 - 4.1.7.282 - 4.1.7.283 - 4.1.7.284 - 4.1.7.285 - 4.1.7.286 - 4.1.7.287 - 4.1.7.288 - 4.1.7.289 - 4.1.7.290 - 4.1.7.291 - 4.1.7.292 - 4.1.7.293 - 4.1.7.294 - 4.1.7.295 - 4.1.7.296 - 4.1.7.297 - 4.1.7.298 - 4.1.7.299 - 4.1.7.300 - 4.1.7.301 - 4.1.7.302 - 4.1.7.303 - 4.1.7.304 - 4.1.7.305 - 4.1.7.306 - 4.1.7.307 - 4.1.7.308 - 4.1.7.309 - 4.1.7.310 - 4.1.7.311 - 4.1.7.312 - 4.1.7.313 - 4.1.7.314 - 4.1.7.315 - 4.1.7.316 - 4.1.7.317 - 4.1.7.318 - 4.1.7.319 - 4.1.7.320 - 4.1.7.321 - 4.1.7.322 - 4.1.7.323 - 4.1.7.324 - 4.1.7.325 - 4.1.7.326 - 4.1.7.327 - 4.1.7.328 - 4.1.7.329 - 4.1.7.330 - 4.1.7.331 - 4.1.7.332 - 4.1.7.333 - 4.1.7.334 - 4.1.7.335 - 4.1.7.336 - 4.1.7.337 - 4.1.7.338 - 4.1.7.339 - 4.1.7.340 - 4.1.7.341 - 4.1.7.342 - 4.1.7.343 - 4.1.7.344 - 4.1.7.345 - 4.1.7.346 - 4.1.7.347 - 4.1.7.348 - 4.1.7.349 - 4.1.7.350 - 4.1.7.351 - 4.1.7.352 - 4.1.7.353 - 4.1.7.354 - 4.1.7.355 - 4.1.7.356 - 4.1.7.357 - 4.1.7.358 - 4.1.7.359 - 4.1.7.360 - 4.1.7.361 - 4.1.7.362 - 4.1.7.363 - 4.1.7.364 - 4.1.7.365 - 4.1.7.366 - 4.1.7.367 - 4.1.7.368 - 4.1.7.369 - 4.1.7.370 - 4.1.7.371 - 4.1.7.372 - 4.1.7.373 - 4.1.7.374 - 4.1.7.375 - 4.1.7.376 - 4.1.7.377 - 4.1.7.378 - 4.1.7.379 - 4.1.7.380 - 4.1.7.381 - 4.1.7.382 - 4.1.7.383 - 4.1.7.384 - 4.1.7.385 - 4.1.7.386 - 4.1.7.387 - 4.1.7.388 - 4.1.7.389 - 4.1.7.390 - 4.1.7.391 - 4.1.7.392 - 4.1.7.393 - 4.1.7.394 - 4.1.7.395 - 4.1.7.396 - 4.1.7.397 - 4.1.7.398 - 4.1.7.399 - 4.1.7.400 - 4.1.7.401 - 4.1.7.402 - 4.1.7.403 - 4.1.7.404 - 4.1.7.405 - 4.1.7.406 - 4.1.7.407 - 4.1.7.408 - 4.1.7.409 - 4.1.7.410 - 4.1.7.411 - 4.1.7.412 - 4.1.7.413 - 4.1.7.414 - 4.1.7.415 - 4.1.7.416 - 4.1.7.417 - 4.1.7.418 - 4.1.7.419 - 4.1.7.420 - 4.1.7.421 - 4.1.7.422 - 4.1.7.423 - 4.1.7.424 - 4.1.7.425 - 4.1.7.426 - 4.1.7.427 - 4.1.7.428 - 4.1.7.429 - 4.1.7.430 - 4.1.7.431 - 4.1.7.432 - 4.1.7.433 - 4.1.7.434 - 4.1.7.435 - 4.1.7.436 - 4.1.7.437 - 4.1.7.438 - 4.1.7.439 - 4.1.7.440 - 4.1.7.441 - 4.1.7.442 - 4.1.7.443 - 4.1.7.444 - 4.1.7.445 - 4.1.7.446 - 4.1.7.447 - 4.1.7.448 - 4.1.7.449 - 4.1.7.450 - 4.1.7.451 - 4.1.7.452 - 4.1.7.453 - 4.1.7.454 - 4.1.7.455 - 4.1.7.456 - 4.1.7.457 - 4.1.7.458 - 4.1.7.459 - 4.1.7.460 - 4.1.7.461 - 4.1.7.462 - 4.1.7.463 - 4.1.7.464 - 4.1.7.465 - 4.1.7.466 - 4.1.7.467 - 4.1.7.468 - 4.1.7.469 - 4.1.7.470 - 4.1.7.471 - 4.1.7.472 - 4.1.7.473 - 4.1.7.474 - 4.1.7.475 - 4.1.7.476 - 4.1.7.477 - 4.1.7.478 - 4.1.7.479 - 4.1.7.480 - 4.1.7.481 - 4.1.7.482 - 4.1.7.483 - 4.1.7.484 - 4.1.7.485 - 4.1.7.486 - 4.1.7.487 - 4.1.7.488 - 4.1.7.489 - 4.1.7.490 - 4.1.7.491 - 4.1.7.492 - 4.1.7.493 - 4.1.7.494 - 4.1.7.495 - 4.1.7.496 - 4.1.7.497 - 4.1.7.498 - 4.1.7.499 - 4.1.7.500 - 4.1.7.501 - 4.1.7.502 - 4.1.7.503 - 4.1.7.504 - 4.1.7.505 - 4.1.7.506 - 4.1.7.507 - 4.1.7.508 - 4.1.7.509 - 4.1.7.510 - 4.1.7.511 - 4.1.7.512 - 4.1.7.513 - 4.1.7.514 - 4.1.7.515 - 4.1.7.516 - 4.1.7.517 - 4.1.7.518 - 4.1.7.519 - 4.1.7.520 - 4.1.7.521 - 4.1.7.522 - 4.1.7.523 - 4.1.7.524 - 4.1.7.525 - 4.1.7.526 - 4.1.7.527 - 4.1.7.528 - 4.1.7.529 - 4.1.7.530 - 4.1.7.531 - 4.1.7.532 - 4.1.7.533 - 4.1.7.534 - 4.1.7.535 - 4.1.7.536 - 4.1.7.537 - 4.1.7.538 - 4.1.7.539 - 4.1.7.540 - 4.1.7.541 - 4.1.7.542 - 4.1.7.543 - 4.1.7.544 - 4.1.7.545 - 4.1.7.546 - 4.1.7.547 - 4.1.7.548 - 4.1.7.549 - 4.1.7.550 - 4.1.7.551 - 4.1.7.552 - 4.1.7.553 - 4.1.7.554 - 4.1.7.555 - 4.1.7.556 - 4.1.7.557 - 4.1.7.558 - 4.1.7.559 - 4.1.7.560 - 4.1.7.561 - 4.1.7.562 - 4.1.7.563 - 4.1.7.564 - 4.1.7.565 - 4.1.7.566 - 4.1.7.567 - 4.1.7.568 - 4.1.7.569 - 4.1.7.570 - 4.1.7.571 - 4.1.7.572 - 4.1.7.573 - 4.1.7.574 - 4.1.7.575 - 4.1.7.576 - 4.1.7.577 - 4.1.7.578 - 4.1.7.579 - 4.1.7.580 - 4.1.7.581 - 4.1.7.582 - 4.1.7.583 - 4.1.7.584 - 4.1.7.585 - 4.1.7.586 - 4.1.7.587 - 4.1.7.588 - 4.1.7.589 - 4.1.7.590 - 4.1.7.591 - 4.1.7.592 - 4.1.7.593 - 4.1.7.594 - 4.1.7.595 - 4.1.7.596 - 4.1.7.597 - 4.1.7.598 - 4.1.7.599 - 4.1.7.600 - 4.1.7.601 - 4.1.7.602 - 4.1.7.603 - 4.1.7.604 - 4.1.7.605 - 4.1.7.606 - 4.1.7.607 - 4.1.7.608 - 4.1.7.609 - 4.1.7.610 - 4.1.7.611 - 4.1.7.612 - 4.1.7.613 - 4.1.7.614 - 4.1.7.615 - 4.1.7.616 - 4.1.7.617 - 4.1.7.618 - 4.1.7.619 - 4.1.7.620 - 4.1.7.621 - 4.1.7.622 - 4.1.7.623 - 4.1.7.624 - 4.1.7.625 - 4.1.7.626 - 4.1.7.627 - 4.1.7.628 - 4.1.7.629 - 4.1.7.630 - 4.1.7.631 - 4.1.7.632 - 4.1.7.633 - 4.1.7.634 - 4.1.7.635 - 4.1.7.636 - 4.1.7.637 - 4.1.7.638 - 4.1.7.639 - 4.1.7.640 - 4.1.7.641 - 4.1.7.642 - 4.1.7.643 - 4.1.7.644 - 4.1.7.645 - 4.1.7.646 - 4.1.7.647 - 4.1.7.648 - 4.1.7.649 - 4.1.7.650 - 4.1.7.651 - 4.1.7.652 - 4.1.7.653 - 4.1.7.654 - 4.1.7.655 - 4.1.7.656 - 4.1.7.657 - 4.1.7.658 - 4.1.7.659 - 4.1.7.660 - 4.1.7.661 - 4.1.7.662 - 4.1.7.663 - 4.1.7.664 - 4.1.7.665 - 4.1.7.666 - 4.1.7.667 - 4.1.7.668 - 4.1.7.669 - 4.1.7.670 - 4.1.7.671 - 4.1.7.672 - 4.1.7.673 - 4.1.7.674 - 4.1.7.675 - 4.1.7.676 - 4.1.7.677 - 4.1.7.678 - 4.1.7.679 - 4.1.7.680 - 4.1.7.681 - 4.1.7.682 - 4.1.7.683 - 4.1.7.684 - 4.1.7.685 - 4.1.7.686 - 4.1.7.687 - 4.1.7.688 - 4.1.7.689 - 4.1.7.690 - 4.1.7.691 - 4.1.7.692 - 4.1.7.693 - 4.1.7.694 - 4.1.7.695 - 4.1.7.696 - 4.1.7.697 - 4.1.7.698 - 4.1.7.699 - 4.1.7.700 - 4.1.7.701 - 4.1.7.702 - 4.1.7.703 - 4.1.7.704 - 4.1.7.705 - 4.1.7.706 - 4.1.7.707 - 4.1.7.708 - 4.1.7.709 - 4.1.7.710 - 4.1.7.711 - 4.1.7.712 - 4.1.7.713 - 4.1.7.714 - 4.1.7.715 - 4.1.7.716 - 4.1.7.717 - 4.1.7.718 - 4.1.7.719 - 4.1.7.720 - 4.1.7.721 - 4.1.7.722 - 4.1.7.723 - 4.1.7.724 - 4.1.7.725 - 4.1.7.726 - 4.1.7.727 - 4.1.7.728 - 4.1.7.729 - 4.1.7.730 - 4.1.7.731 - 4.1.7.732 - 4.1.7.733 - 4.1.7.734 - 4.1.7.735 - 4.1.7.736 - 4.1.7.737 - 4.1.7.738 - 4.1.7.739 - 4.1.7.740 - 4.1.7.741 - 4.1.7.742 - 4.1.7.743 - 4.1.7.744 - 4.1.7.745 - 4.1.7.746 - 4.1.7.747 - 4.1.7.748 - 4.1.7.749 - 4.1.7.750 - 4.1.7.751 - 4.1.7.752 - 4.1.7.753 - 4.1.7.754 - 4.1.7.755 - 4.1.7.756 - 4.1.7.757 - 4.1.7.758 - 4.1.7.759 - 4.1.7.760 - 4.1.7.761 - 4.1.7.762 - 4.1.7.763 - 4.1.7.764 - 4.1.7.765 - 4.1.7.766 - 4.1.7.767 - 4.1.7.768 - 4.1.7.769 - 4.1.7.770 - 4.1.7.771 - 4.1.7.772 - 4.1.7.773 - 4.1.7.774 - 4.1.7.775 - 4.1.7.776 - 4.1.7.777 - 4.1.7.778 - 4.1.7.779 - 4.1.7.780 - 4.1.7.781 - 4.1.7.782 - 4.1.7.783 - 4.1.7.784 - 4.1.7.785 - 4.1.7.786 - 4.1.7.787 - 4.1.7.788 - 4.1.7.789 - 4.1.7.790 - 4.1.7.791 - 4.1.7.792 - 4.1.7.793 - 4.1.7.794 - 4.1.7.795 - 4.1.7.796 - 4.1.7.797 - 4.1.7.798 - 4.1.7.799 - 4.1.7.800 - 4.1.7.801 - 4.1.7.802 - 4.1.7.803 - 4.1.7.804 - 4.1.7.805 - 4.1.7.806 - 4.1.7.807 - 4.1.7.808 - 4.1.7.809 - 4.1.7.810 - 4.1.7.811 - 4.1.7.812 - 4.1.7.813 - 4.1.7.814 - 4.1.7.815 - 4.1.7.816 - 4.1.7.817 - 4.1.7.818 - 4.1.7.819 - 4.1.7.820 - 4.1.7.821 - 4.1.7.822 - 4.1.7.823 - 4.1.7.824 - 4.1.7.825 - 4.1.7.826 - 4.1.7.827 - 4.1.7.828 - 4.1.7.829 - 4.1.7.830 - 4.1.7.831 - 4.1.7.832 - 4.1.7.833 - 4.1.7.834 - 4.1.7.835 - 4.1.7.836 - 4.1.7.837 - 4.1.7.838 - 4.1.7.839 - 4.1.7.840 - 4.1.7.841 - 4.1.7.842 - 4.1.7.843 - 4.1.7.844 - 4.1.7.845 - 4.1.7.846 - 4.1.7.847 - 4.1.7.848 - 4.1.7.849 - 4.1.7.850 - 4.1.7.851 - 4.1.7.852 - 4.1.7.853 - 4.1.7.854 - 4.1.7.855 - 4.1.7.856 - 4.1.7.857 - 4.1.7.858 - 4.1.7.859 - 4.1.7.860 - 4.1.7.861 - 4.1.7.862 - 4.1.7.863 - 4.1.7.864 - 4.1.7.865 - 4.1.7.866 - 4.1.7.867 - 4.1.7.868 - 4.1.7.869 - 4.1.7.870 - 4.1.7.871 - 4.1.7.872 - 4.1.7.873 - 4.1.7.874 - 4.1.7.875 - 4.1.7.876 - 4.1.7.877 - 4.1.7.878 - 4.1.7.879 - 4.1.7.880 - 4.1.7.881 - 4.1.7.882 - 4.1.7.883 - 4.1.7.884 - 4.1.7.885 - 4.1.7.886 - 4.1.7.887 - 4.1.7.888 - 4.1.7.889 - 4.1.7.890 - 4.1.7.891 - 4.1.7.892 - 4.1.7.893 - 4.1.7.894 - 4.1.7.895 - 4.1.7.896 - 4.1.7.897 - 4.1.7.898 - 4.1.7.899 - 4.1.7.900 - 4.1.7.901 - 4.1.7.902 - 4.1.7.903 - 4.1.7.904 - 4.1.7.905 - 4.1.7.906 - 4.1.7.907 - 4.1.7.908 - 4.1.7.909 - 4.1.7.910 - 4.1.7.911 - 4.1.7.912 - 4.1.7.913 - 4.1.7.914 - 4.1.7.915 - 4.1.7.916 - 4.1.7.917 - 4.1.7.918 - 4.1.7.919 - 4.1.7.920 - 4.1.7.921 - 4.1.7.922 - 4.1.7.923 - 4.1.7.924 - 4.1.7.925 - 4.1.7.926 - 4.1.7.927 - 4.1.7.928 - 4.1.7.929 - 4.1.7.930 - 4.1.7.931 - 4.1.7.932 - 4.1.7.933 - 4.1.7.934 - 4.1.7.935 - 4.1.7.936 - 4.1.7.937 - 4.1.7.938 - 4.1.7.939 - 4.1.7.940 - 4.1.7.941 - 4.1.7.942 - 4.1.7.943 - 4.1.7.944 - 4.1.7.945 - 4.1.7.946 - 4.1.7.947 - 4.1.7.948 - 4.1.7.949 - 4.1.7.950 - 4.1.7.951 - 4.1.7.952 - 4.1.7.953 - 4.1.7.954 - 4.1.7.955 - 4.1.7.956 - 4.1.7.957 - 4.1.7.958 - 4.1.7.959 - 4.1.7.960 - 4.1.7.961 - 4.1.7.962 - 4.1.7.963 - 4.1.7.964 - 4.1.7.965 - 4.1.7.966 - 4.1.7.967 - 4.1.7.968 - 4.1.7.969 - 4.1.7.970 - 4.1.7.971 - 4.1.7.972 - 4.1.7.973 - 4.1.7.974 - 4.1.7.975 - 4.1.7.976 - 4.1.7.977 - 4.1.7.978 - 4.1.7.979 - 4.1.7.980 - 4.1.7.981 - 4.1.7.982 - 4.1.7.983 - 4.1.7.984 - 4.1.7.985 - 4.1.7.986 - 4.1.7.987 - 4.1.7.988 - 4.1.7.989 - 4.1.7.990 - 4.1.7.991 - 4.1.7.992 - 4.1.7.993 - 4.1.7.994 - 4.1.7.995 - 4.1.7.996 - 4.1.7.997 - 4.1.7.998 - 4.1.7.999 - 4.1.7.1000			
1.2.2 STRUTTURA DI PROTEZIONE CONTRO LA CADUTA DEGLI OGGETTI FALLING OBJECT PROTECTIVE STRUCTURE (E.O.S.)			X
2. 2000/14/CE "EMISSIONE ACUSTICA/NOISE EMISSIONS"			
2.1 PROCEDURA DI VALUTAZIONE DELLA CONFORMITÀ PER LE MACCHINE CONFORMITY ASSESSMENT PROCEDURE FOR MACHINERY			
2.2 NOME ED INDIRIZZO DELL'ORGANISMO CERTIFICATORE NAME AND ADDRESS OF THE NOTIFIED BODY			
		ALLEGATO VI (ART. 4/1) ECO CERTIFICAZIONI SPA (N. 0714) - ITALY VIA MENGONIA, 33 - FAENZA (RA)	
2.3 LIVELLO DI POTENZA SONORA MISURATO MEASURED SOUND POWER LEVEL (L _{WA})			
		100 dB (A)	
2.4 LIV			

